



CHARTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Préambule

Notre organisme de formation s'engage à garantir l'égalité d'accès à la formation professionnelle pour tous, conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux exigences du référentiel national qualité Qualiopi.

ARTICLE 1 - ENGAGEMENT ET VALEURS

1.1 NOTRE ENGAGEMENT

Nous nous engageons à :

- Accueillir toute personne en situation de handicap sans discrimination
- Adapter nos formations aux besoins spécifiques identifiés
- Garantir l'accessibilité pédagogique et physique de nos formations
- Respecter la confidentialité des informations relatives au handicap
- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours

1.2 NOS VALEURS

- **Égalité** : traitement équitable et non discriminant
- **Inclusion** : intégration pleine et effective dans les formations
- **Adaptation** : personnalisation des méthodes et supports pédagogiques
- **Respect** : considération de la dignité et des droits de chaque personne
- **Collaboration** : travail en partenariat avec les organismes spécialisés

ARTICLE 2 - ACCESSIBILITE ET ADAPTATION

2.1 ACCESSIBILITE PHYSIQUE

LE CAPE- 43-45 rue d'Armagnac-Immeuble Flex-O– 33800 Bordeaux
Siret : 819 299 132 00020 – NAF : 7022Z – RCS B 819299132 Bordeaux
SAS au capital de 1000 €
Tel : 06 63 41 49 54 – Courriel : lory.adjadj@le-cape.fr
Site internet : www.le-cape.fr



- Locaux conformes aux normes d'accessibilité ERP
- Signalétique adaptée (visuelle, tactile, sonore)
- Équipements et matériels accessibles
- Places de stationnement réservées

2.2 ACCESSIBILITE PEDAGOGIQUE

- Supports de formation en formats adaptés (gros caractères, braille, audio, facile à lire et à comprendre)
- Méthodes pédagogiques diversifiées et personnalisées
- Rythme de formation adapté si nécessaire
- Accompagnement individualisé

2.3 ACCESSIBILITE NUMERIQUE

- Plateforme e-learning conforme aux standards d'accessibilité (RGAA)
- Outils numériques adaptés aux différents types de handicap
- Formation des apprenants aux outils compensatoires

ARTICLE 3 - ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

3.1 REFERENT HANDICAP

Désignation d'un référent handicap formé et sensibilisé, chargé de :

- Accueillir et orienter les personnes en situation de handicap
- Coordonner les adaptations nécessaires
- Faire le lien avec les organismes partenaires
- Suivre le parcours de formation

3.2 ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

LE CAPE- 43-45 rue d'Armagnac-Immeuble Flex-O- 33800 Bordeaux
Siret : 819 299 132 00020 – NAF : 7022Z – RCS B 819299132 Bordeaux
SAS au capital de 1000 €
Tel : 06 63 41 49 54 – Courriel : lory.adjadj@le-cape.fr
Site internet : www.le-cape.fr



Formation et sensibilisation de l'équipe pédagogique :

- Connaissance des différents types de handicap
- Techniques d'adaptation pédagogique
- Utilisation des outils compensatoires
- Communication adaptée

ARTICLE 4 - PARTENARIATS ET RESEAU

4.1 ORGANISMES PARTENAIRES

Collaboration étroite avec :

- **AGEFIPH** : financement des adaptations et accompagnement
- **CAP EMPLOI** : accompagnement vers l'emploi et expertise handicap
- **MDPH** : évaluation des besoins et orientation
- **Services de santé au travail** : prévention et conseils
- **Organismes spécialisés** : associations, centres de ressources

4.2 RESEAU DE PROFESSIONNELS

Constitution d'un réseau de :

- Interprètes en langue des signes française (LSF)
- Codeurs en langage parlé complété (LPC)
- Prestataires de transcription et sous-titrage
- Ergothérapeutes et psychomotriciens
- Accompagnateurs et auxiliaires de vie

ARTICLE 5 - PROCESSUS D'AMELIORATION CONTINUE

LE CAPE- 43-45 rue d'Armagnac-Immeuble Flex-O– 33800 Bordeaux
Siret : 819 299 132 00020 – NAF : 7022Z – RCS B 819299132 Bordeaux
SAS au capital de 1000 €
Tel : 06 63 41 49 54 – Courriel : lory.adjadj@le-cape.fr
Site internet : www.le-cape.fr



5.1 ÉVALUATION REGULIERE

- Recueil des retours d'expérience des apprenants
- Évaluation de la satisfaction et de l'efficacité des adaptations
- Analyse des taux de réussite et d'insertion professionnelle
- Veille réglementaire et technique

5.2 FORMATION CONTINUE

- Formation régulière des équipes
- Participation aux réseaux professionnels
- Mise à jour des connaissances et des pratiques
- Développement de nouvelles compétences

ARTICLE 6 - ENGAGEMENTS QUALIOP

En conformité avec le référentiel Qualiopi, nous garantissons :

- **Critère 1** : Information claire sur les conditions d'accueil des personnes handicapées
- **Critère 2** : Adaptation des prestations aux besoins identifiés
- **Critère 3** : Accompagnement personnalisé et suivi individualisé
- **Critère 4** : Évaluation des acquis adaptée aux spécificités du handicap
- **Critère 5** : Mobilisation des expertises et partenariats nécessaires
- **Critère 6** : Amélioration continue de nos pratiques inclusives

ARTICLE 7 - MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

7.1 RESPONSABILITES

- Direction : pilotage stratégique et allocation des ressources
- Référent handicap : coordination opérationnelle
- Équipe pédagogique : mise en œuvre des adaptations

LE CAPE- 43-45 rue d'Armagnac-Immeuble Flex-O– 33800 Bordeaux
Siret : 819 299 132 00020 – NAF : 7022Z – RCS B 819299132 Bordeaux
SAS au capital de 1000 €
Tel : 06 63 41 49 54 – Courriel : lory.adjadj@le-cape.fr
Site internet : www.le-cape.fr



- Service administratif : gestion des partenariats et financements

7.2 INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de personnes handicapées accueillies
- Taux de satisfaction des apprenants
- Taux de réussite aux certifications
- Nombre d'adaptations mises en œuvre
- Délais de mise en place des adaptations

La présente charte est révisée annuellement et fait l'objet d'une communication auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Date d'entrée en vigueur : 01 janvier 2025

Signature du responsable de l'organisme :

ADJADJ Lory